



APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE LES ATELIERS VORTEX / DJON

Les ateliers Vortex est une association gérée par des artistes.

Ce lieu a la particularité d'être un espace de production et de diffusion d'art contemporain.

Depuis 2012, les ateliers Vortex mènent organisent plusieurs expositions personnelles et collectives de mars à octobre.

Ce lieu s'organise sur deux espaces ; le rez de chaussée abrite les ateliers de fabrication et production ainsi que des commodités, et l'étage offre un plateau d'exposition de 130 m²

Les artistes sont invités à produire leurs œuvres sur place grâce à la mise à disposition des ateliers de fabrication (bois, métal, sérigraphie) et sont accompagnés logistiquement et techniquement par les artistes fondateurs du lieu ainsi que par une chargée de production

Pour cette 4^{ème} édition, les ateliers Vortex ont fait évoluer l'invitation pour des conditions optimales d'immersion et de production en étendant l'accueil en résidence d'un artiste sur une période de 2 mois (juillet et août).

Chaque résidence est suivie d'une exposition qui présente les œuvres produites durant cette période.

CONDITIONS GENERALES DE LA RESIDENCE

Durée : Résidence de 11 semaines du 27 juin au 9 septembre 2016

L'artiste est invité à poursuivre ses recherches personnelles, en résonance ou non avec le contexte du lieu de résidence.

La résidence sera suivie d'une exposition du vendredi 9 septembre au vendredi 30 septembre 2016.

PRODUCTION

L'association s'engage à apporter un soutien technique à l'artiste lors de la production des œuvres ainsi que lors du montage et du démontage de l'exposition.

COMMUNICATION

L'association s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication ainsi que l'organisation du vernissage.

CONVENTION

Une convention sera rédigée entre L'association Vortex et l'artiste.

CONDITIONS FINANCIERES

frais de production : 2000 euros

allocation de séjour (voyage, transport, per diem...) : 500euros

HÉBERGEMENT

L'hébergement de l'artiste est pris en charge par l'association et se fait soit chez l'habitant, soit dans un studio à proximité en fonction des disponibilités.

CANDIDATURE 2016

Résidence 2016 : 11 semaines du 27 juin au 9 septembre 2016

L'artiste sélectionné s'engage à être présent sur place au moins 7 semaines.

Exposition de l'artiste : du 9 septembre au 30 septembre 2016.

Dépôt des candidatures avant le 15.02.2016.

A envoyer par mail avec pour objet 'RESIDENCE', sous format PDF (n'excédant pas 20 Mo non téléchargeable sur serveur à l'exception des fichiers vidéo) à l'adresse : candidature@lesateliersvortex.com

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMPRENDRONT :

- Un Curriculum Vitae à jour.
- Un dossier de présentation du travail comportant des visuels.
- Un dossier de projet pour la résidence.

Chaque candidat recevra une réponse par mail courant mars 2016.

En raison du grand nombre de dossiers de candidature reçus chaque année, il nous est malheureusement impossible d'apporter à chacun des précisions sur le refus de sa candidature.

Pour plus de renseignements sur l'espace d'exposition (photos et plans des espaces d'exposition), consultez :

notre site www.lesateliersvortex.com et notre page Facebook.

Mail : contact@lesateliersvortex.com

Les ateliers Vortex bénéficient du soutien de la DRAC Bourgogne, de la Ville de Dijon, du Conseil Régional de Bourgogne et du Conseil Départemental de la Côte d'Or.